



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
*Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA*

Paris, le 12 août 2013
N° CERTA-2013-AVI-469

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Samba

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2013-AVI-469>

Gestion du document

Référence	CERTA-2013-AVI-469
Titre	Vulnérabilité dans Samba
Date de la première version	12 août 2013
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Samba du 05 août 2013
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque(s)

- déni de service à distance

2 Systèmes affectés

- Versions antérieures à Samba 4.0.7
- versions antérieures à Samba 3.6.16
- versions antérieures à Samba 3.5.21

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *Samba*. Elle permet à un attaquant de provoquer un déni de service à distance.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité Samba du 05 août 2013
<http://www.samba.org/samba/history/security.html>
- Référence CVE CVE-2013-4124
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2013-4124>

Gestion détaillée du document

12 août 2013 version initiale.